

CINQUANTE ANS DE LA CGTR

« On peut être très jeune et avoir de vieilles idées »

La CGTR a fêté ses 50 ans, lors d'une journée conclue sur des discours très politiques, visant le président de la République. À Emmanuel Macron, qui accuse les syndicats d'archaïsme, ceux-ci lui répondent que le plus vieux des deux n'est pas toujours celui qu'on croit.

C'était jour de fête hier pour la confédération générale des travailleurs de La Réunion (CGTR). Le syndicat a réuni une partie de ses militants sous les ors de l'ancien hôtel de ville de Saint-Denis, dont les fauteuils rouges n'ont jamais été autant d'actualité. Mini-conférences, témoignages de militants venus rappeler que les conquêtes sociales ont été obtenues au prix de luttes acharnées.

À ces coups d'œil dans le rétroviseur ont répondu les discours de clôture de Philippe Martinez et Ivan Hoareau, ancrés dans l'actualité, dans cette période où les syndicats tentent de contrer

les multiples réformes gouvernementales. Car s'appuyer sur son passé permet de « donner des repères aujourd'hui », souligne le secrétaire général de la CGT, invité « vedette » de cet anniversaire. « Certains disent que vous symbolisez le passé, lance Philippe Martinez. Nous avons aujourd'hui le plus jeune président de l'histoire de la V^e République, qui nous montre qu'on peut être très jeune et avoir de vieilles idées. » Emmanuel Macron n'est pas cité, mais tout le monde l'a reconnu dans la bouche du secrétaire général de la CGT, qui dénonce « ce président de la République qui prône la division »,

qui « invite à Versailles les patrons les plus riches du monde, ceux-là mêmes qui ne paient pas d'impôts » et qui « attaque le mouvement syndical ».

« La modernité, c'est le partage des richesses »

Toujours en réponse à ce, dont le président de la République et son gouvernement, qui accusent son syndicat d'archaïsme, Philippe Martinez entend de définir la modernité. « La modernité, c'est le partage des richesses, alors que la France est championne du monde des dividendes versés aux actionnaires, avec 100 milliards d'euros », poursuit le chef de file de la CGT, qui rappelle que sur 100 € de dividendes, 5 € seulement vont aux salariés.

« La modernité, ce sont des services publics de qualité, ajoute Philippe Martinez. La modernité, c'est être dans la lutte, ce qui n'empêche pas de réfléchir collectivement à l'évolution du syndicalisme. » Le secrétaire général cite notamment la nécessité pour les syndicats d'alerter vers les intérimaires, vers les



Les militants de la CGTR se sont réunis toute la journée pour des mini-conférences, discours et témoignages, à l'occasion du 50^e anniversaire de la création du syndicat. (Photos Emmanuel Grondin)

nouveaux salariés du numérique et plus simplement d'aller vers les salariés, plutôt que d'attendre qu'ils viennent au syndicat.

Une plateforme locale en cours d'élaboration

Même tonalité très politique d'Ivan Hoareau, qui prend la parole après son invité. Après avoir salué et remercié les anciens et souligné la place prépondérante de la CGTR dans toutes les batailles sociales réunionnaises, le secrétaire général dresse un réquisitoire

contre l'action gouvernementale. « Les attaques sans précédent contre le monde du travail », « le démantèlement des services publics », « la politique du ruissellement qui montre que Macron est de droite et de droite », « le leurre de la flexibilité »...

« Pour Macron, les syndicats appartiennent au Vieux monde et il faudrait les mettre à bas, juge Ivan Hoareau. Il faut se battre car 2018 s'annonce comme une année extrêmement difficile, qui verra l'aggravation de la pauvreté, de la misère. » Selon la CGTR, qui l'a déjà souligné, la résistance ne peut être efficace que dans l'unité. Le secrétaire général indique qu'une plateforme commune et locale de lutte et de revendications est en cours d'élaboration avec huit autres

organisations (toutes en fait, à l'exception de la CFE-CGC). Ivan Hoareau se dit aussi partisan d'un travail avec les politiques, tout en gardant son indépendance syndicale et un rythme de mobilisation propre au contexte local.

Face à ces appels à l'unité, on notera toutefois qu'aucune organisation, syndicale ou politique (à l'exception des compagnons de route du PCR et de l'UFR pour l'aspect historique) n'a été conviée à l'anniversaire.

Les cinquante bougies ont été soufflées, mais une page délicate s'ouvre pour la CGTR, entre difficultés à mobiliser et à unir, concurrence syndicale, et succession à préparer, l'année prochaine, dans les instances dirigeantes.

Stéphane FONTAINE



Georges-Marie Lépinay, Ivan Hoareau, Jacky Balmine, et leurs invités de la CGT, Philippe Martinez et Gisèle Vidalet.

Paroles d'anciens combattants

À ceux qui dénigrent le syndicalisme aujourd'hui, ceux-là sont venus rappeler qu'il en fallait du courage pour porter le combat dans La Réunion de la fin des années 60 et même au-delà. Denis Irouva, connu comme l'interprète officiel de L'Internationale à la CGTR, devoir auquel il a sacrifié en fin de journée, est un des doyens du syndicat.

« Mi lé marxiste »

Le chauffeur de camion a été licencié « le 30 septembre 1967 » par son employeur à cause de son engagement syndical au sein de l'union départementale CGT (« ancêtre » de la CGTR). « Mais mon patron la rende a moins service », s'amuse Denis Irouva. Lui a connu les journées de travail de 4 heures du matin à 21 heures le soir, avant que la grève générale en 1968, permette d'obtenir la réduction du temps de travail et une augmentation de 35% des salaires. L'auditoire s'amuse quand Denis, qui n'a « fait que deux ans à l'école coloniale » et n'a jamais voyagé, raconte que, récompensé par son syndicat par un voyage à Moscou, il répond aux Russes qui lui demandent qui il est : « Mi lé marxiste ».

Danio Ricquebourg, ancien responsable de la branche port et docks, a été sensibilisé aux luttes sociales par les marins en escale, qui donnaient aux dockers réunionnais des journaux et les informaient des avancées sociales en France. « Ils nous disaient qu'en France il y avait la semaine de 48 heures, alors que nous nous n'avions pas d'horaires », souligne celui pour qui « sans lutte, nous n'aurions jamais eu tous ces droits ».

Le port, bastion de la CGTR et



Roger Alagama (à la casquette blanche) et d'autres anciens ont raconté leur parcours de militants, semé d'embûches, mais aussi de victoires.

du syndicalisme, est aussi évoqué par Michel Séraphine. Cette figure connue elle aussi de la section port et docks rend hommage à ses camarades. Les anciens, Fabien Lanave, Xavier Bovalon et Raymond Hoarau. Théo Hilarion, mutilé par un tir de gendarme en mars 1994, mais aussi le père Bourdon. Ce curé du Port, qui a ouvert la salle paroissiale aux dockers lors de la grande grève de 1950 après qu'ils ont été chassés du cinéma Casino par les forces de l'ordre, qui a caché des dirigeants syndicaux recherchés par la police, a été sanctionné par la suite par l'évêque.

20 décembre chômé férié

« N'oublions pas que les anciens ont mené tous ces combats à notre place, invite Sylviane Dijoux. Il ne faut pas croire que les congés payés, le Smic, les conventions collectives sont arrivés comme ça. » Sylviane Dijoux raconte aussi son parcours de jeune femme employée dans le bâtiment et appelle les femmes à prendre leur place dans le syndicalisme.

« La France est la championne du monde des dividendes. C'est ça le combat aujourd'hui », lance Roger Alagama, autre visage de la CGTR, dont les paroles seront reprises par Philippe Martinez. Roger Alagama se souvient que les ouvriers du BTP ont « arraché » au prix de grèves parfois longues les Assedic en 1976, la caisse des congés payés du bâtiment, l'égalité du Smic.

Dans les témoignages reviennent aussi la participation de la CGTR à la reconnaissance du 20 décembre comme jour chômé et férié, les manifestations contre le régime de l'apartheid en Afrique du Sud.

Piquée au vif elle aussi par les procès en archaïsme, Corine Ramoune clame que « rien ne vaut le contact direct, car derrière tout le monde est d'accord pour manifester, mais quand il faut y aller, il n'y a plus personne ». Un exemple récent l'a montré. Mais il est vrai aussi, à regarder ceux qui sont encore là en fin de séance et qui dépassent sur un certain âge, que se pose avec acuité la question du renouvellement des rangs.

PCR et UFR, les compagnons de route

Une série de mini-conférences sont venues, tout au long de la journée, éclairer le rôle d'autres organisations auprès de la CGTR : les enseignants et le syndicat national des instituteurs, les francs-maçons, la Ligue des droits de l'Homme, le Parti communiste réunionnais (PCR), l'Union des femmes de La Réunion (UFR).

Les deux derniers restent étroitement liés au syndicat. « Nous avons cheminé ensemble, partagé les mêmes combats, les mêmes indignations », résume Huguette Bello présidente de l'UFR, qui fête ses 60 ans cette année. L'UFR et ses fondatrices, autour d'Isnelle Amelin, a participé notamment à la constitution du premier syndi-

cat des femmes de ménage, cette profession où régnaient les abus en tous genres, au combat pour l'égalité salariale dans les champs de cannes ou de géranium où les femmes touchaient moins que les hommes pour un travail équivalent.

Cherche rassemblement

Huguette Bello rappelle que les familles de chômeurs ne touchaient que 55% des allocations familiales, car on considérait qu'elles « ne savaient pas gérer un budget », les 45% finançant le planning familial et l'école militaire. La

députée se déporte vite elle aussi sur le terrain politique actuel, dénonçant « des mesures qui frappent les plus pauvres », « un gouvernement qui ignore l'outre-mer et plus encore La Réunion ». « Par les temps qui courent, il y a encore beaucoup, beaucoup à faire », juge Huguette Bello, en relayant les appels précédents au rassemblement.

Avant elle, Élie Hoarau, président du PCR, renouvelle aussi l'appel au rassemblement, si difficile à réaliser alors que tous dressent le même constat. Le PCR partage une histoire commune avec la CGTR. Le premier secrétaire général du syndicat, Bruny Payet, salué par des applaudissements, était aussi un dirigeant communiste. Ou l'inverse ! Le parti s'est imposé sur la scène politique, la CGTR a joué un rôle de premier plan dans les combats syndicaux, de concert.

Mais le contexte a changé complètement, souligne Élie Hoarau : les ouvriers et les travailleurs de la terre représentaient 70% de la population active il y a cinquante ans. Ils ne pèsent plus que 15% et 3% aujourd'hui, tandis que les services sont passés de 17 à 72%. « Mais l'exploitation continue », selon le président du PCR, qui invoque la nécessité de trouver des solutions localement à des problèmes qui s'aggravent.



Huguette Bello de l'UFR, et Élie Hoarau du PCR, ont raconté l'histoire commune de ces organisations et de la CGTR.

Les noces d'or de la CGTR

SYNDICAT. La CGTR a célébré hier à Saint-Denis son cinquantième anniversaire en présence de Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT.

Le lieu était symbolique. C'est au premier étage de l'ancien hôtel de ville de Saint-Denis là où le Dr. Raymond Vergès après sa victoire à l'élection municipale de 1945 avait tenu sa promesse d'organiser un grand bal populaire que la CGTR a soufflé tout au long de la journée d'hier les cinquante bougies de son anniversaire. «C'est la première fois que la population foulait ce parquet», rappelait Georges Marie Lepinay, ancien secrétaire général de la CGTR, historien du mouvement. «Dans cette salle habituellement réservée aux «gros blancs» on a «crasé le séga».

C'est le 2 et 3 juin 1968 dans la foulée du septième congrès de l'UD CGT que naît la CGTR au Domaine des Tourelles à la Plaine-des-Palmistes. «Nous fêtons cette année les noces d'or de la CGTR, mais cela s'inscrit dans plus d'un siècle de lutte pour le progrès social», soulignait Georges Marie Lepinay. «Nombreux sont les camarades qui ignorent les

sacrifices de nos anciens. Ils sont tombés dans l'oubli. Cette rencontre d'aujourd'hui est l'occasion de s'appuyer sur l'histoire. Il nous faut donner envie aux nouvelles générations de se pencher sur l'histoire de notre combat syndical.»

LE PREMIER SYNDICAT EN 1902

Pour Yvan Hoareau, secrétaire général de la CGTR, cette commémoration devait être l'occasion «de faire l'interface entre les anciennes et les nouvelles générations. Nous devons porter témoignage de notre passé de lutte. Nos camarades doivent avoir une meilleure connaissance de l'histoire de notre organisation qui débute en 1902 avec la création du premier syndicat dont seront issus tous les syndicats CGT jusqu'à la CGTR. Chacun d'entre nous doit s'approprier notre propre histoire pour prendre la mesure du chemin parcouru et de celui qui s'ouvre devant nous.» Tout au long de la journée, «les compagnons de la route» de

la CGTR, les Francs-Maçons, la Ligue des droits de l'homme, les anciens du SNI, le PCR, l'Union des femmes de la Réunion sont venus témoigner des liens les unissant à la CGTR. De très nombreux anciens militants ont rappelé les luttes de jadis. Georges Marie Lepinay a évoqué les grandes heures de la Cour Bazile siège historique de la CGTR après son déménagement du Port à Saint-Denis et la figure historique de Simon Amourdon, «l'avocat sans robe des travailleurs».

La commémoration d'hier sera complétée par des manifestations dans les unions régionales de la CGTR. La première à Saint-Pierre sera consacrée à l'histoire du syndicat dans le Sud de l'île avec le début de l'industrialisation. La seconde au Port coïncidera avec l'anniversaire du chemin de fer et du port. La troisième aura pour cadre Saint-Denis avec l'évocation du mouvement dans le BTP. La quatrième dans l'Est sera consacrée aux grandes batailles syndicales.

Alain Dupuis



Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, était l'invité d'honneur du 50^{ème} anniversaire de la CGTR (photo A.D.).

«Nous ne sommes pas des dinosaures»

Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, sera mardi prochain à la gare d'Austerlitz à Paris aux côtés des cheminots en grève mais il assistait hier matin au cinquantième anniversaire de la CGTR. «Il y a deux confédérations mais une même volonté de travailler ensemble», a souligné le secrétaire général de la CGT. «Il faut que nos camarades réunionnais soient davantage associés aux négociations qui concernent directement l'outre-mer. Nous ne sommes pas des dinosaures. Le dinosaure est ce plus jeune président de la cinquième République qui arrive avec de vieilles idées. Nous syndicats, nous représentons

la modernité. Emmanuel Macron a invité 140 PDG au château de Versailles, c'est le symbole d'un autre monde. Il incarne la défense des privilégiés. Nous nous portons les valeurs républicaines. Ne soyons pas complexés mais au contraire fier de notre passé. Aujourd'hui ceux qui créent de la richesse ne profitent pas du fruit de leur travail. La santé, l'éducation, la culture ce ne sont pas des coûts. Il faut se battre pour un service public de qualité. Nous devons nous mobiliser afin d'obtenir le meilleur score aux prochaines élections le 6 décembre dans la fonction publique. Sans mobilisation, rien ne changera.»

La CGTR, un siècle d'histoire

La CGTR fête aujourd'hui ses 50 ans, en présence de Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT. Retour sur cette histoire, mais aussi sur ses prémices datant du début du xx^e siècle avec son ancien dirigeant, Georges-Marie Lépinay.



Georges-Marie Lépinay, en 2002, à côté d'Ivan Hoareau, qui lui a succédé à la tête de la CGTR. (Photo David Chane)

Secrétaire général de la CGTR de 1987 à 1996, Georges-Marie Lépinay revient sur l'histoire de ce syndicat, qui fête aujourd'hui ses 50 ans, mais qui était déjà implanté dans l'île dès le début du siècle.

— Vous allez présenter ce matin un historique de la CGTR de 1902 à 1968, année de création officielle du syndicat. Quelle est donc cette histoire d'avant 1968 ?

— Il y avait des syndicats officiels, au port, dans la fonction publique. Il y avait la Fédération réunionnaise du travail (FRT), créée en 1936, transformée en union départementale réunionnaise en 1938 pour pouvoir adhérer à la CGT, alors qu'on est encore colonie. C'est cette union départementale qui a tenu son congrès le 1^{er} juin 68 pour se transformer en CGTR.

L'émergence du bâtiment

— Dans quel contexte naît la CGTR en 1968 ?

— Lors de son précédent congrès, la CGT a pris une décision disant que les fédérations d'outre-mer seraient transformées en confédérations d'outre-mer afin qu'elles prennent leur autonomie, car le contexte salarial notamment mais pas seulement n'était pas le même. C'est ce que la FRT, qui était membre de la CGT, a fait en créant la Confédération générale des travailleurs de La Réunion. Il est par ailleurs évident qu'en 1967-68, La Réunion reste une économie rurale, avec peu de salariés. Le chemin de fer et les docks ont joué un rôle important dans la structuration syndicale. À partir de 68, c'est

l'arrivée d'une corporation du bâtiment qui enregistre 15 000 à 16 000 emplois et devient le fer de lance de la constitution de la CGTR.

— Comment le syndicalisme réunionnais a-t-il participé en 1968 au grand mouvement de contestation nationale ?

— Le mouvement syndical réunionnais n'a pas toujours suivi le mouvement national. Il a suivi le grand mouvement du Front populaire en 1936, mais nous n'avons pas collé au grand mouvement de 1968. La situation était différente. Ce qui me paraît important, c'est la grande grève de 1967, contre les ordonnances de de Gaulle sur la Sécurité sociale, qui était un mouvement national. C'est l'émergence de cette corporation du bâtiment. Il ne faut jamais oublier qu'à ce moment-là, on a les fonctionnaires, mais le commerce et d'autres secteurs d'activité, ne sont pas organisés comme aujourd'hui. Il y a les usines et les journaliers agricoles, mais c'est une main-d'œuvre liée à la grande propriété, quasi servile. Pour que les syndicats leur rendent visite, il fallait aller la nuit ou montrer patte blanche. Après une des grèves de Grands-Bois en 1950, Maurice Labenne, un syndicaliste, a été licencié. Il a été obligé de se faire artisan pêcheur pour gagner sa vie.

— Que signifie le « R » de la CGTR ? Autrement dit, quelles sont les spécificités du syndicalisme réunionnais ?

— La FRT s'est créée sur la base d'une situation sociale réunionnaise, comme ensuite la CGTR. Le « R » c'est la prise en compte de la réalité réunionnaise avec ses particularités. On est en retard sur l'application des droits sociaux.

Ça va être une longue bataille. Le Smig et les allocations familiales ne seront alignés qu'en 1996-97, 50 ans après la loi de départementalisation. Aujourd'hui encore, on se bat pour l'application de certaines conventions collectives nationales.

Les « moines soldats » de la CGT

— Quels rapports ont entretenus la CGT et son homologue réunionnais ?

— Philippe Martinez sera là. Les relations ont toujours été bonnes. C'est la CGT qui décide de créer des confédérations outre-mer. La CGT est le premier syndicat en 1902. Des syndicalistes arrivent ici par bateau, et nous aident à créer le syndicat, comme dans toutes les colonies. À l'époque, les patrons vont dénoncer ces « communistes débarqués par bateau qui sèment le désordre ». La situation est totalement différente de celle d'en France. La CGT, seule organisation syndicale a essaimé sur les bateaux, grâce à ces moines soldats du syndicalisme.

— Si vous deviez retenir deux grands combats de la CGTR, quels seraient-ils ?

— Les combats pour la protection sociale. L'installation de la Caisse générale de sécurité sociale ici a été une bataille de terrain. Tous ceux qui se disaient « nationaux » (N.D.L.R. : par opposition aux autonomistes) ont combattu la Sécurité sociale. Dans le prolongement, je mettrais l'égalité des prestations sociales et du salaire minimum. Mais la CGTR s'est battue aussi pour la liberté, contre la fraude électorale. Le syndicat était membre à l'époque de l'ADNOE (Association pour le déroulement normal des opérations électorales). Il en a payé le prix : des dizaines de copains ont subi la répression, le licenciement, parfois la prison.

« Antérieur » au PCR

— La CGTR a longtemps été considérée comme un relais du PCR. Quels étaient leurs liens ?

— C'est amusant. Ce sont les syndicalistes des années 30 qui ont par-

ticipé à la création du Crads (Comité républicain d'action démocratique et sociale) qui a investi le champ politique, a participé à la création du PCF (Parti communiste français), puis du PCR (Parti communiste réunionnais) en 1959. Dès 1937, la FRT défille au mois de novembre sous la bannière « La Réunion département français ». Deux CGTistes, Vergès et Lepervanche vont soutenir la loi de départementalisation en 1946. Le mouvement syndical est donc antérieur. Est-ce que quel qu'un se pose la question du rôle de l'église dans l'engagement syndical, alors qu'un curé, le père Barassin a participé ici à la création de la CFTC (Confédération française des travailleurs chrétiens) ? Ce dirait-on aujourd'hui si quel qu'un créait une confédération des travailleurs musulmans ? On crierait au communautarisme. Nous avons eu aussi des différends avec le PCR, par exemple sur la rémunération des fonctionnaires.

— Que répondez-vous à ceux qui n'ont plus confiance dans les syndicats ?

— Ne jamais oublier que le syndicat tire sa force de ses adhérents. C'est à eux d'intervenir, de secourir, pour faire évoluer positivement les choses. Il ne faut pas aller au syndicat comme on irait faire une prière à saint Expédit. Il faut être des acteurs. Le syndicat doit soigner son enracinement dans le salariat et en même temps être à l'écoute des travailleurs, faire remonter leurs préoccupations.

— Comment expliquez-vous que les syndicats paraissent moins puissants aujourd'hui, on le voit notamment dans leur difficulté à mobiliser et à faire barrage à des projets gouvernementaux qu'ils contestent ?

— Ils sont victimes des mauvais coups, du patronat et du gouvernement. Dans les années 60, on a perdu des plumes avant la création de la CGTR. L'ordonnance Debré nous a affaiblis considérablement dans la fonction publique, la suppression du chemin de fer nous a fait perdre une base, la « modernisation » des docks, nous a affaiblis aussi. La situation est difficile aujourd'hui parce que c'est une pluie d'attaques. C'est grave car, il y a résignation mais aussi une accumulation de colère qui à un moment ou un autre peut s'exprimer.

Propos recueillis par Stéphane FONTAINE

Le programme

- 9 h 10-9 h 30. Discours d'accueil (Ivan Hoareau) à l'ancien hôtel de ville de Saint-Denis.
- 9 h 30-10 h 30. Historique de la CGTR de 1902-1968 (Georges-Marie Lépinay).
- 10 h 30-10 h 50. Le rôle des enseignants et du SNI dans l'histoire de la CGTR (Jean Raymond Mondon).
- 10 h 50-11 h 10. Le rôle de la franc-maçonnerie et des francs-maçons (Mario Serviale).
- 11 h 10-11 h 25. Pause.

- 11 h 25-11 h 45. Le rôle de la Ligue des Droits de l'Homme (Dominique Rivière).
- 11 h 45-12 h 05. Le rôle du PCR.
- 12 h 05-12 h 25. Le rôle de l'UFR.
- 14 heures-16 heures. Intervention et témoignages des camarades.
- 16 heures-16 h 30. Intervention de la CGT (Philippe Martinez).
- 16 h 30-17 heures. Clôture (Ivan Hoareau).

Appels au rassemblement et à la convergence des luttes

50e anniversaire de la CGTR

Manuel Marchal / 11 juin 2018

Ce samedi, la CGTR a célébré le 50e anniversaire de sa création. Cette journée a été marquée par la présence à la tribune de Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, et de Gisèle Vidalet, dirigeante de la CGT. Le Parti communiste réunionnais était représenté par Maurice Gironcel, secrétaire général, et Elie Hoarau, président, qui est intervenu. Le président du PCR a de nouveau appelé au rassemblement pour sortir La Réunion de l'impasse de l'intégration, tandis que le secrétaire général de la CGTR a rappelé la mobilisation pour « la convergence des luttes pour un mouvement de résistance », avec une ouverture sur les partis politiques dans le respect de l'indépendance syndicale.



Discours final d'Ivan Horeau, secrétaire général de la CGTR. A la tribune : Georges-Marie Lépinay, Jacky Balmine, Philippe Martinez et Gisèle Vidalet.

Le 50e anniversaire de la création de la CGTR a été samedi un moment riche en évocations historiques. Ce fut l'occasion de revenir sur les batailles menées par le mouvement progressiste depuis la création d'une industrie sucrière à La Réunion, point de départ de la création d'un prolétariat dont l'action a transformé notre île. Cette journée permit également de rappeler la solidarité de luttes entre travailleurs de La Réunion et de France.

C'est à la mairie de Saint-Denis que cette journée a été organisée. Un lieu chargé d'histoire car c'est là que fut créée en novembre 1947 la Fédération de La Réunion du Parti communiste dont le premier président fut Raymond Vergès, maire de Saint-Denis en 1945, et qui allait devenir 12 ans plus tard le Parti communiste réunionnais.

Des syndicats au CRADS

La journée a commencé par un exposé de Georges-Marie Lépinay sur le contexte de la création de la CGTR. L'ancien secrétaire général de la CGTR a rappelé les différentes luttes qui ont amené à la création des premiers syndicats avant la guerre grâce aux travailleurs du chemin de fer. Il rappela la convergence des luttes qui existait dans les années 1930 pour obtenir l'abolition du statut colonial. Le développement des syndicats dans les plantations, les usines et les industries porta la création de la Fédération réunionnaise du Travail en 1936 puis sa fusion avec le syndicat des fonctionnaires deux ans plus tard pour donner naissance à l'Union départementale des syndicats CGT dirigée par Raymond Vergès. Ce mouvement syndical se dota d'un bras politique avec le Comité républicain d'action démocratique et sociale (CRADS). Les victoires du CRADS aux élections de 1945 aboutirent à l'abolition du statut colonial à La Réunion par la loi du 19 mars 1946. Un CRADS qui évolua avec la création de la Fédération communiste de La Réunion en 1947, puis du PCR en 1959.

Georges-Marie Lépinay est ensuite revenu sur la période de la répression dans les années 1950-1960. Elles ont coïncidé avec le développement du BTP qui comptait 15.000 travailleurs dans les années 1960, autant qu'aujourd'hui. Et c'est une UD CGT marquée par le poids des travailleurs du Bâtiment qui s'est transformée en CGTR lors d'un congrès organisé le 3 juin 1968 à la Plaine des Palmistes. A peine né, le syndicat dut faire face à la répression, avec la prise d'assaut par les CRS de son siège, à la Cour Basile.

Rôle des francs-maçons

Jean-Raymond Mondon, syndicaliste à l'UNSA et ancien dirigeant de la FEN à La Réunion a mis en évidence les liens entre la CGTR et le syndicalisme enseignant. Il y eut « un long chemin commun entre le SNI devenu FEN et la CGT devenue CGTR », dit-il en substance. Il a rappelé la pétition pour l'égalité sociale dans les années 1980, et soulignait que la FEN faisait la liaison entre les syndicats qui n'arrivaient pas à s'entendre.

Il souligna qu'« explorer notre histoire, c'est prendre des points d'appui ». Ce qui permet de rappeler les luttes qu'il a fallu mener pour obtenir les acquis sociaux d'aujourd'hui. Il conclut en rendant « hommage à toutes les « petites mains » qui ont œuvré pour le développement de La Réunion ».

Mario Serviable a présenté un exposé sur le rôle de la franc-maçonnerie dans le syndicalisme à La Réunion. Il souligne que tout le débat sur la départementalisation de La Réunion s'est déroulé depuis 1895 dans la Loge de l'Amitié. Cette loge a œuvré pour organiser les travailleurs.

Henri Vavasseur, père du syndicalisme à La Réunion, était franc-maçon. En 1912, il regroupe des travailleurs de Saint-Paul, ils déposent ensuite les statuts du syndicat à la préfecture avant de se rendre à la Loge de l'Amitié. Cela explique pourquoi la plupart des dirigeants de l'UD CGT était francs-maçons. « Le capitalisme semble immuable, c'est pour cela que le combat doit continuer contre tous les pouvoirs qui empêchent la dignité de l'homme », conclut Mario Serviable.

Dominique Rivière a pour sa part rappelé les liens entre la Ligue des droits de l'Homme et le syndicalisme. 2018 marque le 120e anniversaire de la LDH créée en France à l'occasion de l'Affaire Dreyfus. Elle s'est implantée en 1905 à La Réunion et comptait 250 membres en 1938. Parmi eux se trouvaient tous les dirigeants des syndicats. La LDH était alors le porte-parole des syndicats.

Les communistes dirigeants syndicaux

Élie Hoarau, président du PCR a rappelé la situation sociale de La Réunion au moment de la création des syndicats. C'était alors un pays dominé par l'industrie sucrière, à l'origine de la création d'un important prolétariat. Ce prolétariat subissait la violence de l'exploitation coloniale. Il s'est organisé et a obtenu le soutien d'intellectuels et de communistes. Élie Hoarau rappelle que pendant longtemps, il était courant que le syndicaliste soit un communiste, et des dirigeants communistes étaient à la tête de la CGTR. Le président du PCR salue le travail de Bruny Payet « qui avant d'être secrétaire général de la CGTR était un dirigeant communiste connu et respecté ».

« La création de la CGTR était une étape importante dans la démocratie syndicale et citoyenne », poursuit le président du PCR, « la CGTR a considéré que nous sommes un peuple, et elle a mené des actions d'émancipation notamment dans le domaine culturel ». Aux côtés du PCR, du FJAR et de l'UFR, la CGTR a mené le combat pour la célébration du 20 décembre. « L'intégration ne nous permet pas de régler les problèmes actuels et à venir : changement climatique, mondialisation capitaliste et démographie », ajoute Élie Hoarau. « Nous devons trouver ici des solutions en nous mettant d'accord entre nous, se rassembler pour faire ensemble un projet », ajoute-t-il. Pour le PCR, « plus que jamais, il faut aller vers l'émancipation, avoir plus de responsabilité. A nous de prendre nos responsabilités, et de transcender tout ce qui nous différencie ».

Huguette Bello a pour sa part évoqué les combats partagés par l'UFR et la CGTR, et a rendu hommage à Clélie Gamaleya. Elle a conclu son intervention par une charge contre la politique du gouvernement.

« Nous lever et combattre »

L'après-midi s'est poursuivie par des témoignages de syndicalistes avant les discours de conclusion des deux dirigeants de la CGT et de la CGTR. Philippe Martinez a souligné les conséquences des attaques du gouvernement contre les conquêtes sociales. Il a également montré l'amplification de la répression contre les actes de résistance des syndicats. Il met aussi en évidence un monde du travail qui se transforme avec une multitude de statuts. Le travail intérimaire se développe, avec des salariés précaires qui regardent chaque matin leur téléphone pour savoir s'ils seront employés ce jour-là. Ceci amène à réfléchir sur la manière d'intégrer ces nouveaux types de travailleurs dans le syndicat.

« Ce sont trop souvent les travailleurs qui viennent nous voir. Si on allait les voir pour leur dire qu'ils ont toute leur place dans la CGT, dans la CGTR, alors le nombre d'adhérents augmentera », a-t-il dit.

Ivan Hoareau, secrétaire général a conclu la journée en soulignant l'attaque sans précédent contre le monde du travail menée par ce gouvernement. C'est la marche vers « le démantèlement du service public ».

Pour le secteur privé, « la flexisécurité est un leurre ». « En prenant appui sur la loi El-Khomri, Macron est allé plus loin », poursuit le secrétaire général de la CGTR. « C'est la décentralisation du niveau de négociation vers l'entreprise, là où le rapport de forces est le plus défavorable au travailleur ». Ces lois sont un « champ ouvert pour l'arbitraire patronal ».

« Le syndicalisme est dans le viseur du gouvernement, il nous faut nous lever et combattre », ajoute Ivan Hoareau, « l'année 2018 sera extrêmement difficile, avec l'aggravation de la pauvreté et des inégalités ». L'objectif de la CGTR est de travailler à « la convergence des luttes pour un mouvement de résistance », avec une ouverture sur les partis politiques dans le respect de l'indépendance syndicale. La CGTR a proposé une plate-forme à laquelle 8 organisations syndicales ont répondu. Le secrétaire général de la CGTR conclut son discours par un message de solidarité à destination des cheminots en lutte.

La célébration du 50^e anniversaire de la CGTR s'est achevée au son de l'Internationale entonnée par Denis Irouva.

CGT et CGTR mobilisées contre des attaques sans précédent

50e anniversaire de la création de la CGTR

Manuel Marchal / 11 juin 2018

L'après-midi s'est poursuivie par des témoignages de syndicalistes avant les discours de conclusion des deux dirigeants de la CGT et de la CGTR.



Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT.

Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, a souligné les conséquences des attaques du gouvernement contre les conquêtes sociales. Il a également montré l'amplification de la répression contre les actes de résistance des syndicats. Il met aussi en évidence un monde du travail qui se transforme avec une multitude de statuts. Le travail intérimaire se développe, avec des salariés précaires qui regardent chaque matin leur téléphone pour savoir s'ils seront employé ce jour-là. Ceci amène à réfléchir sur la manière d'intégrer ces nouveaux types de travailleurs dans le syndicat.

« Ce sont trop souvent les travailleurs qui viennent nous voir. Si on allait les voir pour leur dire qu'ils ont toute leur place dans la CGT, dans la CGTR, alors le nombre d'adhérents augmentera », a-il dit.

Ivan Hoareau a conclu la journée par un discours revenant sur les luttes menées ces dernières années. Il a souligné le « rôle moteur » de la CGTR dans le COSPAR et a rappelé qu'« aucune mobilisation d'ampleur ne se fait sans la CGTR ».

« Le but reste de dépasser le capitalisme, la lutte des classes est toujours là. Les mutations du salariat et la puissance de la finance ne doivent pas mettre au placard l'analyse ».

Ivan Hoareau constate également l'attaque sans précédent contre le monde du travail menée par ce gouvernement. C'est la marche vers « le démantèlement du service public ».

Pour le secteur privé, « la flexisécurité est un leurre ». « En prenant appui sur la loi El-Khomri, Macron est allé plus loin », poursuit le secrétaire général de la CGTR. « C'est la décentralisation du niveau de négociation vers l'entreprise, là où le rapport de forces est le plus défavorable au travailleur ». Ces lois sont un « champ ouvert pour l'arbitraire patronal », avec des préjugés de classe comme celui qui considère que le chômeur est responsable de son chômage. L'évolution de la formation vise à répondre maintenant aux choix à court-terme de l'entreprise.

« Le syndicalisme est dans le viseur du gouvernement, il nous faut nous lever et combattre », ajoute Ivan Hoareau, « l'année 2018 sera extrêmement difficile, avec l'aggravation de la pauvreté et des inégalités ». L'objectif de la CGTR est de travailler à « la convergence des luttes pour un mouvement de résistance », avec une ouverture sur les partis politiques dans le respect de l'indépendance syndicale. La CGTR a proposé une plate-forme à laquelle 8 organisations syndicales ont répondu. Le secrétaire général de la CGTR conclut son discours par un message de solidarité à destination des cheminots en lutte.

« La crise sociale est toujours présente »

Le leader de la CGT Philippe Martinez était à Mayotte ce vendredi, avant un week-end à La Réunion. L'occasion pour lui d'écouter les problématiques locales et de « mesurer l'ampleur des dégâts ».

Une visite courte mais dense attendait le leader de la CGT, Philippe Martinez, à Mayotte. L'idée, selon le secrétaire local du syndicat Salim Nahouda, était de « prendre l'ensemble des problématiques pour lui donner un cahier des charges sur la situation à Mayotte ».

Enseignants, dockers, marins et autres fonctionnaires territoriaux ont échangé avec le visiteur pour exposer les difficultés, notamment sur l'ancienneté générale des services, mais aussi la non-application du Code de la Sécurité sociale, et la mise en œuvre progressive du Code du travail, avec de nombreuses conventions collectives encore inappliquées.

« Je ne suis pas venu là pour apporter des réponses, mais pour écouter les problématiques de Mayotte », explique Philippe Martinez. « Il y

a un besoin d'écouter les revendications, les problèmes, les discriminations qui existent ici, pour essayer d'aider à ce que ces problèmes soient évoqués et les expliquer aux militants CGT de métropole. » S'il n'apporte pas de réponse, le leader syndical n'est pas pour autant avare en avis.

« Il n'y a aucune raison valable, sauf discrimination, qu'une convention collective ne s'applique pas sur tout le territoire national, il faut reprendre le flambeau à Mayotte pour dire que toutes les conventions collectives doivent être étendues. A La Réunion, cela fait huit ans qu'ils se battent pour faire appliquer celle des services de l'automobile », illustre-t-il.

« J'ai mesuré l'ampleur des dégâts », note l'ancien « métalo » à l'issue de l'échange tenu au conseil

départemental. « En venant, on a des témoignages concrets des discriminations qui existent ici. On est obligé de se mobiliser pour faire appliquer la loi, ce qui est grave. »

« Les problèmes multipliés par dix »

Arrivé dans un contexte particulier où les stigmates de la grève de février-mars sont toujours sensibles, le syndicaliste estime que « la crise sociale est toujours présente, je ne pense pas qu'elle soit achevée. Il y a eu des premières réponses, elles sont insuffisantes. La colère couve toujours. Il y a un sentiment d'abandon à Mayotte, comme dans toutes les zones rurales même en métropole. Quand on perd la gare, la Sécu et la Poste, il ne reste plus grand-chose. Ici, les problèmes sont multipliés par dix, pas seulement à cause de l'éloignement, mais du fait

que des lois de base ne s'appliquent pas. »

A l'issue de cette visite, le secrétaire général de la CGT s'est envolé pour La Réunion afin d'y célébrer les 50 ans de l'antenne locale du syndicat. Une manière de fédérer deux déplacements en une fois, qui illustre aussi sa volonté de fédérer les luttes. « Plus les syndicats sont unis, plus les revendications aboutissent. Plus les combats sont larges, plus ils ont de chance d'être gagnés ».

Une manière de répondre à cette militante mahoraise, qui évoquait les conflits récents à Mayco (Coca Cola) et Colas (BTP). « Ce sont des multinationales, quand il y a un mouvement ici, on aimerait bien voir des camarades les encourager ». Un pas vers la convergence des luttes ?

De notre correspondant à Mayotte, Yohann DELEU



Salim Nahouda et Philippe Martinez au conseil départemental de Mayotte. (Photos YD)



Séquence selfie avec des militantes mahoraises.

"Pour réhabiliter les exilés de l'Ordonnance Debré"

HISTOIRE. Par l'Ordonnance du 15 octobre 1960 Michel Debré a mis sous le feu de l'éteignoir des fonctionnaires jugés trop subversifs à son goût. Ils furent 13 dans ce cas, contraints de quitter La Réunion pour la métropole. Un ouvrage actuellement en préparation, rendra hommage à leur combat.

"Conçue en pleine guerre d'Algérie, par Michel Debré alors Premier ministre, cette ordonnance autorisait les pouvoirs publics à rappeler d'office en métropole des fonctionnaires dont le comportement était de nature à troubler l'ordre public. Les préfets avaient toute latitude pour mettre ce texte à exécution et ils ne s'en sont pas privés. Aux Antilles, 12 fonctionnaires en ont fait les frais, il y en eut 1 en Guyane et 13 à La Réunion" rappelle Danielle Barret.

"ARBITRAIRE ET ABUS DE POUVOIR"

Gervais Barret, son père, en faisait partie et Danielle avait tout juste 6 ans, lorsque la famille dut se plier à la sommation gouvernementale. "Il s'agit d'un événement fondateur dont plus grand monde, ici, ne se souvient" regrette-t-elle. "Je fais partie de la deuxième génération et nous désirons laisser des traces, en mémoire de nos parents animés d'idéaux, qui se battaient pour le droit et la liberté

d'opinion, tout simplement. Il se trouve que c'était un délit en ce temps-là."

Plus question d'étouffer plus longtemps dans le mouchoir de l'oubli ces événements traumatisants! Faire mémoire c'est aussi faire son deuil. Un groupe de 6 personnes - dont 3 enfants d'exilés - s'active actuellement à compiler les archives et à consigner témoignages et récits. "En réintégrant cet événement contemporain dans la mémoire collective, chacun devrait en sortir grandi et ces femmes et ces hommes reconnus pour leur dignité et leur courage. Nous voulons ouvrir un débat pour dépasser les clivages, pour parler sereinement d'un sujet important pour notre société réunionnaise qui a beaucoup changé et manque encore de références."

Ce faisant, les auteurs veulent donner de la chair aux chercheurs et ainsi, ouvrir la voie à d'autres travaux universitaires. Dans le même temps, a été entamée une démarche en vue d'une reconnaissance symbolique pour "arbitraire et abus de pouvoir."



6 septembre 1961 à Orly (de gauche à droite): Roland Robert, Clélie Gamaleya, Max Rivière, Boris Gamaleya, Gervais Barret, Nelly Barret, Pierre Rossollin, Jean Le Toullec.

Témoins

Parmi les 13 fonctionnaires réunionnais frappés par cette ordonnance, il en est 4 qui vivent toujours. Il s'agit de Nelly Barret (épouse de Gervais Barret), Clélie et Boris Gamaleya ainsi que Daniel Lallemand.

Invalidée en 1972

Cette loi que le Parti Communiste Réunionnais tenait pour "une manifestation du droit colonial" a été invalidée en 1972 par le Conseil d'État, suite à une grève de la faim menée par des fonctionnaires encore en exil, soutenus en France

Hexagonale par un vaste mouvement de solidarité, porté par des syndicats, des partis politiques ainsi que des membres de la société civile.

Édition

Le groupe attaché au recueil des témoignages est composé de Danielle Barret, Monique Payet-Letoullec et Élisabeth Ponama, tous enfants de parents exilés, et de 3 acteurs engagés et observateurs de la société réunionnaise, à savoir Raoul Lucas, Daniel Lauret et Laurent Médéa. La rédaction, sera l'œuvre exclusive de Monique Payet-Le Toullec.

Conférences

Le lancement de l'ouvrage, à la mi-septembre, sera porté par un cycle de trois conférences, dont voici le calendrier:
- 27 septembre: à la mairie de Saint-Denis (17h30-20 heures)
- 2 octobre: à la médiathèque Raphaël Barquissau, à Saint-Pierre (17h30-20 heures)
- 4 octobre: au cinéma "Casino" au Port (17h30-20h30) accompagnée de la projection du film "Les muselés de la République" réalisé par Fabrice Céléste et Laurent Médéa.